

Rapport d'activités 2023



45



Loiret

c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

- 3 L'édito
- 4 **L'association**
 - Identité, rôle et fonctionnement du CAUE
 - Conseil d'administration et bureau
 - Les 4 missions du CAUE
 - Les axes stratégiques 2022-2024
- 6 **Le conseil aux particuliers**
 - La mission de conseil
 - Le kit de communication
- 8 **Le conseil aux collectivités**
 - La mission de conseil
 - Le positionnement du CAUE dans le déroulement d'une opération
 - Architecture & Patrimoine
 - Urbanisme & Aménagement
 - Paysage & Environnement
 - Paysage & Aménagement - Cours d'école résilientes
- 18 **Les actions de sensibilisation**
 - En milieu scolaire et universitaire
 - Les Enfants du Patrimoine
 - Initiative À vos ID
 - Auprès des élus et des techniciens des collectivités
 - Auprès du grand public
- 23 **La formation**
 - Performance énergétique et architecture
 - Réaménager la cour d'école et ses abords
 - Les webinaires
- 25 **L'information**
 - Présentation des missions du CAUE
 - Journées nationales de l'Architecture
 - Site internet
 - Réseaux sociaux
 - Lettre d'information du CAUE
 - L'Observatoire CAUE
- 28 **Commissions et groupes de travail**
- 29 **Vie de l'association**
 - Assemblée générale
 - Adhésion à la fédération nationale des CAUE
 - Université d'été des CAUE
 - CAUE du Centre-Val de Loire
 - Formations suivies par l'équipe
- 31 **L'équipe**

L'édito

L'accompagnement des collectivités a largement mobilisé l'équipe du CAUE en 2023. Des sujets très variés, relatifs à l'adaptation au changement climatique, au renforcement des performances thermiques des équipements, à la création d'espaces de convivialité ou à la mise en valeur du patrimoine bâti et végétal, sont ressortis des nombreuses demandes de conseils émanant du territoire. À ces questions se sont adjointes les problématiques liées à la nécessaire réduction de la consommation foncière qui fait l'actualité des réflexions sur l'aménagement des territoires. Ainsi, en traitant les répercussions spatiales de la transition écologique, l'équipe du CAUE s'est penchée sur de nouvelles modalités d'aménagement et de nouveaux positionnements d'acteurs.

Malgré la crise qui a touché le bâtiment cette année, la volonté de renforcer le conseil gratuit aux particuliers s'est concrétisée par la mise à disposition d'un kit de communication sur le sujet auprès de plus de la moitié des communes du département. La diffusion de ces éléments se poursuit en 2024 afin de couvrir l'ensemble du département.

Dans le respect du programme stratégique 2022-2024, le développement des interventions pédagogiques auprès des scolaires s'est inscrit dans une démarche de diversification des actions du CAUE vers tous les publics. Il en va de même du concours photo « Paysages nourriciers du Loiret » qui a mobilisé de nombreux participants sur un thème transversal couvrant la qualité des paysages, l'alimentation et l'identité locale.

Ces actions, et les partenariats induits avec les acteurs institutionnels et associatifs, ont poussé l'équipe du CAUE à mobiliser de nouveaux modes de communication, d'information et de diffusion de la culture architecturale, urbaine et environnementale. Ainsi, le CAUE du Loiret s'attache t-il à prendre en compte les évolutions sociales et environnementales en poursuivant sa mission de promotion et d'accompagnement à la qualité du cadre de vie auprès de l'ensemble des habitants du département.

Philippe Vacher

Président du CAUE
Conseiller départemental du Loiret
Président du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne
Maire de Seichebrières



© Département du Loiret

L'association

Identité et rôle du CAUE

Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) du Loiret est un organisme investi d'une mission d'intérêt public, né de la loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977.

Créé en 1980 à l'initiative du département du Loiret, il promeut la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement sur le territoire.

Fonctionnement

Le CAUE est financé par la part de la taxe d'aménagement qui lui est affectée, et complétée par les cotisations des adhérents : adhérer au CAUE permet d'être membre de l'assemblée générale en apportant ainsi soutien et participation.

Composition du bureau

Président

Philippe Vacher, conseiller départemental du canton de Châteauneuf-sur-Loire, président du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne, maire de Seichebrières.

1^{er} vice-président

Jean-Claude Asselin, représentant de l'association des maires du Loiret (AML), adjoint au maire de Saint-Benoît-sur-Loire.

2^e vice-présidente

Ludivine Raveleau, conseillère départementale du canton de Beaugency, adjointe au maire de Cléry-Saint-André.

Trésorier

Bertrand Hauchecorne, maire de Mareau-aux-Prés.

Secrétaire

Florent Damestoy, paysagiste, représentant de la fédération française du Paysage.

Composition du conseil d'administration

Représentants des collectivités locales

Marie-Laure Beaudoin, conseillère départementale du canton de Lorris.

Isabelle Lanson, conseillère départementale du canton d'Olivet, adjointe au maire de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin.

Ludivine Raveleau, conseillère départementale du canton de Beaugency, adjointe au maire de Cléry-Saint-André.

Hugues Saury, sénateur du Loiret, conseiller départemental du canton d'Olivet.

Philippe Vacher, conseiller départemental du canton de Châteauneuf-sur-Loire, président du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne, maire de Seichebrières.

Jean-Vincent Valliès, conseiller départemental du canton de Saint-Jean-de-Braye, vice-président d'Orléans Métropole, maire de Chécy.

Représentants de l'État

Monsieur ou Madame l'inspecteur d'Académie.

Monsieur ou Madame le directeur départemental des territoires.

Monsieur ou Madame l'architecte des Bâtiments de France.

Représentants des professions

Jacques Boulnois, délégué du conseil de l'ordre des architectes pour le Loiret, président de la maison de l'Architecture du Centre-Val de Loire.

Patrick Choffy, administrateur de Tourisme Vert Loiret, maire de Boisseaux.

Marie-Anne Lingard, représentante de la chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret.

Alexandre Nioche, vice-président de la chambre d'Agriculture du Loiret.

Personnes qualifiées

Florent Damestoy, paysagiste, représentant de la fédération française du Paysage.

Patrice Debaque, architecte.

Membres élus par l'assemblée générale

Jean-Claude Asselin, représentant de l'association des maires du Loiret (AML), adjoint au maire de Saint-Benoît-sur-Loire.

Magali Bertrand, directrice de l'ADIL du Loiret.

Christophe Bonnet, adjoint au maire de La Ferté-Saint-Aubin.

Delmira Dauvilliers, présidente de la communauté de communes du Pithiverais Gâtinais, adjointe au maire de Le Malesherbois.

Bertrand Hauchecorne, maire de Mareau-aux-Prés.

Bernard Vella, délégué de la fondation du Patrimoine pour le Loiret.

Autres membres (voix consultative)

Hervé Cividino, directeur du CAUE du Loiret.

Benoit Lopes, représentant du personnel.

Les 4 missions du CAUE

CONSEILLER

les particuliers dans leur projet d'habitat et les collectivités dans leurs démarches d'aménagement du territoire.



INFORMER

tous les publics sur l'architecture contemporaine, l'urbanisme à l'échelle humaine, le respect du patrimoine et la qualité des paysages.



SENSIBILISER

tous les publics à la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale.



FORMER

les professionnels, élus et maîtres d'ouvrage sur des sujets d'actualité dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de l'environnement.

Objectifs stratégiques internes et externes 2022-2024*

* approuvés à l'unanimité en assemblée générale le 3 mai 2022

Axe 1

Conforter les actions auprès de tous les publics

Objectifs externes :

- Consolider le conseil aux particuliers.
- Développer les actions pédagogiques en milieu scolaire.
- Maintenir les formations/sensibilisations à l'attention des acteurs du cadre bâti.
- Renforcer les partenariats en participant aux événements culturels grand public.
- S'appuyer sur les réseaux sociaux pour accroître la visibilité du CAUE.

Objectifs internes :

- Renforcer les compétences en interne sur les actions en distanciel.
- Se doter de supports de communication sur les quatre missions du CAUE.
- Élargir le poste de chargée de communication à l'évènementiel et à la fonction de community manager.

Axe 2

Répondre aux évolutions sociétales et législatives en matière d'environnement et de patrimoine

Objectifs externes :

- Développer les entrées environnementales et patrimoniales dans les quatre missions.
- Conforter les relations avec les acteurs de la culture et de l'environnement.
- Renforcer les collaborations avec les CAUE au niveau régional et national.

Objectifs internes :

- Consolider les compétences de l'équipe technique dans les domaines du paysage, de l'environnement et du patrimoine.
- Adhérer à la fédération nationale des CAUE.

Axe 3

Poursuivre l'accompagnement des collectivités et des territoires

Objectifs externes :

- Conforter la mission de conseil aux communes et aux intercommunalités.
- Assurer les collaborations et partenariats sur les programmes d'aménagement du territoire et de qualité du cadre de vie.
- Développer les actions de sensibilisation sur les thèmes d'actualité.

Objectifs internes :

- Sensibiliser les nouveaux chargés de mission aux jeux d'acteurs et à la concertation.
- Renforcer l'efficacité des interventions.

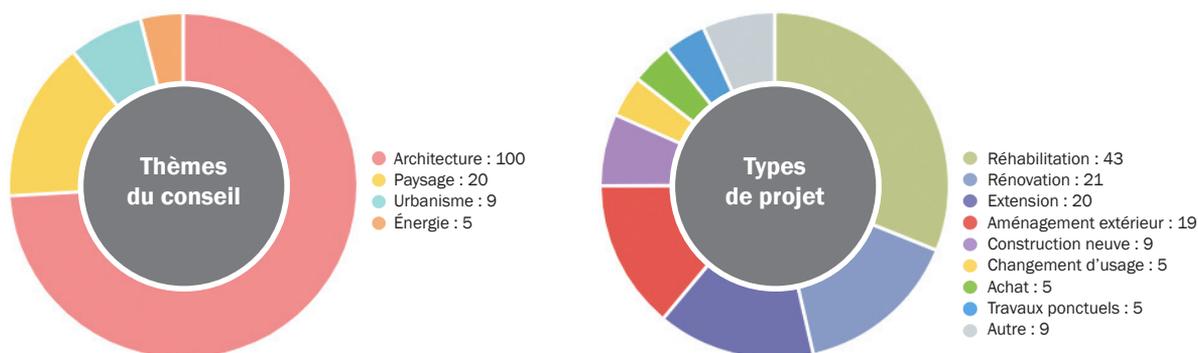
Le conseil aux particuliers

La mission de conseil

La mission de conseil aux particuliers se pratique en amont des projets et des autorisations diverses. **Elle est gratuite et exclut la maîtrise d'œuvre et l'intervention pendant l'instruction des autorisations d'urbanisme.**

Elle est liée aux autres missions, en privilégiant :

- les échanges préalables par mail et téléphone pour optimiser les temps de rendez-vous en face à face ou en distanciel avec les conseillers en architecture,
- la production et la diffusion de documents thématiques de conseil : fiches, dossiers thématiques (consultables et téléchargeables sur www.caue45.fr / Ressources).



Le conseil aux particuliers

Le CAUE conseille gratuitement toutes les personnes qui désirent construire, modifier, agrandir ou simplement acquérir un bâtiment pour l'habiter ou y travailler.

Le conseil se déroule en tête-à-tête avec les conseillers qui orientent la personne dans sa démarche après avoir préalablement échangé par mail ou téléphone.

Le conseil CAUE se pratique en amont du projet et exclut toute mission de maîtrise d'œuvre.

104 conseils aux particuliers.

Le conseil aux agriculteurs

Les conseillers en architecture et en paysage du CAUE apportent un regard extérieur sur des projets d'aménagement du cadre de vie et de travail des agriculteurs, comme la construction et la rénovation (maison d'habitation, hangar, grange et tout autre bâtiment agricole), ou l'insertion des bâtiments dans le site et l'organisation des espaces extérieurs (cour de ferme, accès, mare, verger...).

1 conseil en paysage et architecture à un agriculteur.

Le conseil aux porteurs de projets touristiques

Les conseillers en architecture et en paysage du CAUE apportent un regard extérieur et leur conseil sur les créations d'hébergements touristiques ou la mise en valeur de sites existants (gîtes, chambres d'hôtes, hôtels, campings...).

17 conseils en paysage et architecture à des porteurs de projets d'hébergements touristiques.

Le kit de communication

Le CAUE a créé un kit de communication complet pour faire connaître sa mission de conseil aux particuliers. Cet outil est mis à la disposition des collectivités, gratuitement.

Parmi ses quatre principales missions, le CAUE conseille les particuliers dans leur projet d'habitat et les guide dans leurs réflexions d'architecture, de construction, de rénovation ou de réhabilitation.

Ce kit permet aux collectivités de prendre connaissance de cette compétence et d'en informer leurs administrés.

Le kit se compose d'articles rédigés pour différents supports (bulletin municipal, site internet, réseaux sociaux, application...), de visuels et de flyers au format digital. L'outil a été présenté lors de réunions avec les élus, secrétaires de mairie et DGS : le 26 janvier à la communauté de communes des 4 Vallées, le 9 mai à la communauté de communes des Portes de Sologne, le 18 septembre à la communauté d'agglomération montargoise et Rives du Loing, le 9 octobre à la communauté de communes du Pithiverais, le 10 octobre aux communautés de communes Giennoises et Berry Loire Puisaye, le 6 novembre à la communauté de communes des Loges. Ce kit de communication a également été adressé par courrier à l'ensemble des communes d'Orléans Métropole.

Conseil aux particuliers

Extension,
Construction neuve,
Rénovation
Transformation...

Un projet d'habitat ?



Rencontrez un
conseiller en architecture
du CAUE du Loiret,
gratuitement

Rendez-vous sur www.caue45.fr

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Loiret

@CAUE du Loiret



Intervention auprès des hébergeurs touristiques et partenaires, office de tourisme du Val de Sully, le 13 décembre.

Sollicité par l'office de tourisme du Val de Sully pour une intervention auprès des porteurs de projets touristiques et de ses partenaires, le CAUE a mené une session d'information sur l'aménagement des espaces extérieurs d'un site touristique. Réunissant une vingtaine de participants, cette présentation a permis de mettre en lumière la mission de conseil aux particuliers du CAUE et ses apports dans la construction d'un projet touristique. S'appuyant sur la démarche de réflexion globale d'un projet, le CAUE a détaillé les différents espaces clés pour la mise en valeur d'un site, afin de le rendre unique et pratique aux yeux des visiteurs. Des sujets comme l'évolution des jardins avec le climat ou la végétalisation des espaces ont clôturé ce temps d'échange.

Le conseil aux collectivités

La mission de conseil aux collectivités

- couvre les champs de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage,
- concerne autant les projets de réalisations concrètes (équipements et espaces publics, opérations d'aménagement...) que la mise en place de documents de cadrage à des échelles intra-communales, communales ou intercommunales,
- s'exerce en partenariat avec les différents acteurs et financeurs (chambres consulaires, collectivités, État...),
- fait appel à toutes les compétences professionnelles de l'équipe du CAUE, ainsi qu'à son centre de ressources documentaires,
- reste dans le domaine du conseil, et n'est ni assistance à maîtrise d'ouvrage, ni maîtrise d'œuvre.

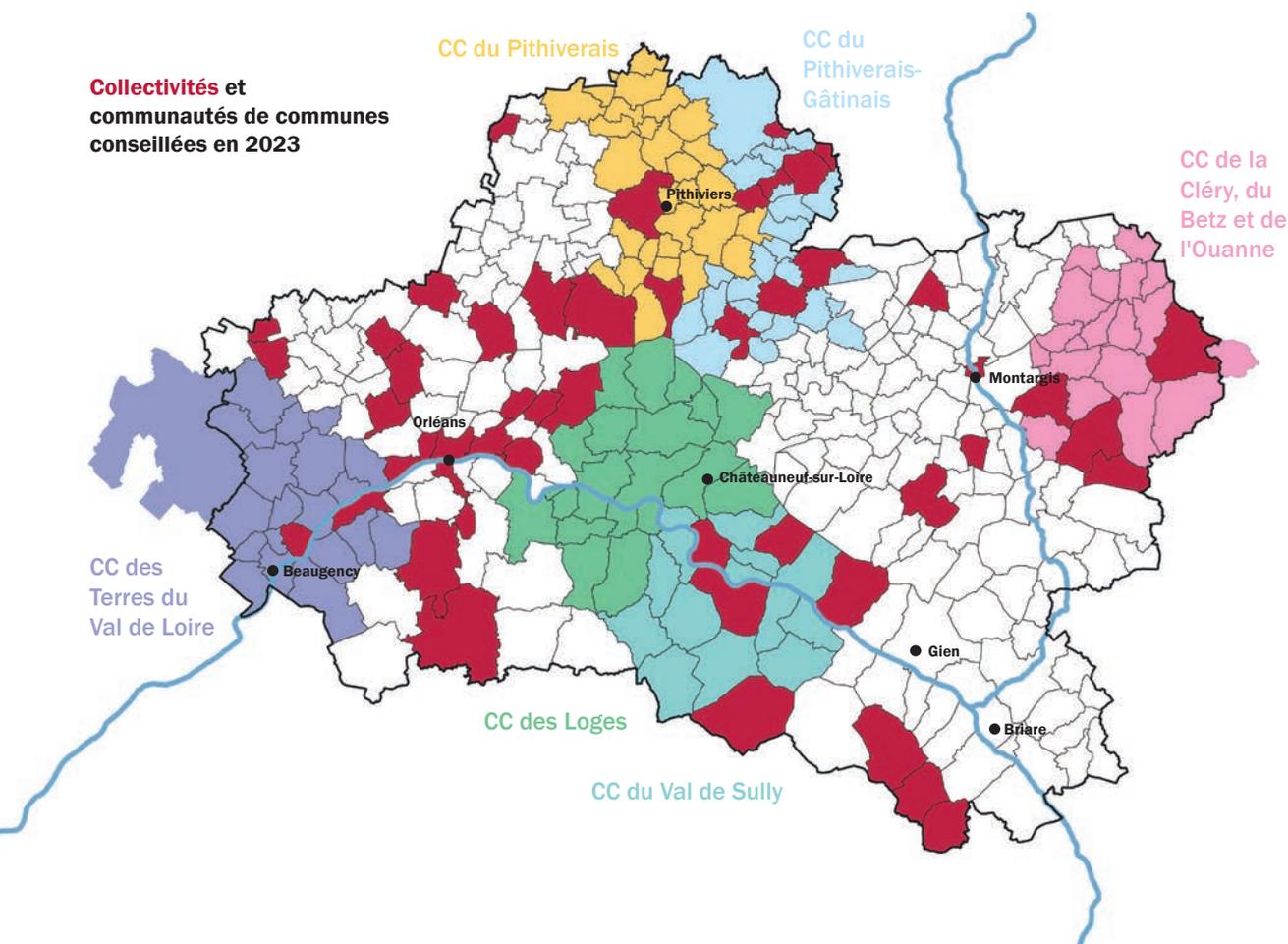
Cette mission essentielle du CAUE a pour objectifs :

- l'émergence et la formulation des enjeux relatifs à l'opération envisagée par la collectivité,
- la recherche d'économie de moyens et d'échelle,
- le déroulement cohérent et logique des opérations, depuis les intentions de projets jusqu'à leur engagement,
- la qualité durable des réalisations.

Elle s'appuie sur les principes de :

- gratuité et neutralité,
- impulsion et accompagnement d'expériences innovantes,
- efficacité des réflexions et des démarches,
- mutualisation d'informations, d'outils et échanges de savoir-faire avec les partenaires locaux et le réseau des CAUE,
- capitalisation des retours d'expérience.

**Collectivités et
communautés de communes
conseillées en 2023**



Le positionnement du CAUE dans le déroulement d'une opération

Le CAUE participe à la réflexion sur l'évolution et la qualité du cadre bâti. Il accompagne les maîtres d'ouvrage en amont de leurs réalisations afin de concourir à la définition des attendus des projets et à leur bonne intégration dans l'environnement. Le tableau ci-dessous explicite le rôle et la place du CAUE dans le déroulement d'une opération en lien avec les principaux acteurs intervenant.

Ce tableau est adapté selon les missions et les besoins de chaque projet.

CAUE	MAÎTRE D'OUVRAGE	AMO (Assistance à maîtrise d'ouvrage)
PHASE D'AVANT-PROJET		
<p>Écoute, constitution de groupes de travail, formulation, définition des enjeux territoriaux...</p> <p>Élargissement de la question, élaboration d'un pré-diagnostic et d'une démarche de projet, exemples, visites, définition des études préalables nécessaires et des acteurs à impliquer...</p>	<p>Questionnement autour d'une problématique* :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accueillir de nouveaux habitants, - devenir d'espaces délaissés, - choix d'un terrain... <p>Expression d'une intention de projet* :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réflexion sur une future réalisation, - élaboration d'une charte paysagère, - mise en place d'une réflexion urbaine. 	<p>Évaluation des besoins, étude d'opportunité et /ou de faisabilité, conseil cadre administratif et financier.</p>
PROJET EN COURS		
<p>Éléments de pré-programme qualitatifs, aide à la réalisation du cahier des charges et/ou orientation vers un programmiste, concertation avec les futurs usagers et les services concernés (État, collectivités)...</p> <p>Conseil sur la consultation et les compétences requises, participation aux commissions techniques...</p> <p>Participation aux commissions de suivi du projet...</p>	<p>Programmation d'une opération* :</p> <ul style="list-style-type: none"> - équipement public, - espace public, - étude d'urbanisme ou d'aménagement, - réflexion territoriale. <p>Consultations Sélection des équipes de maîtrise d'œuvre.</p> <p style="text-align: center;">Choix d'une équipe de MAÎTRISE D'ŒUVRE</p>	<p>Établissement du programme quantitatif et réglementaire, définition du budget, formalisation.</p> <p>Assistance à la consultation des maîtres d'œuvre, rédaction des pièces, analyse des offres... Établissement des marchés.</p> <p>Suivi et contrôle de la bonne exécution technique, administrative et juridique des marchés.</p>
PHASE D'APRÈS-PROJET		
<p>Observation des pratiques nouvelles, évaluation de l'opération, constitution de fonds documentaires (Observatoire CAUE).</p>	<p>Élaboration de documents cadres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - urbanisme réglementaire, - charte de bonnes pratiques.* <p>Engagement de la réalisation d'une opération Conception d'un projet par une équipe de maîtres d'œuvre, travaux.</p> <p>Réception et livraison d'un projet Appropriation par les habitants.*</p>	<p>Opérations de réception.</p> <p>Assistance à contentieux.</p>

* suggestions de thèmes sur lesquels le CAUE est sollicité (liste non exhaustive)

16 conseils

Architecture & Patrimoine

AUGERVILLE-LA-RIVIÈRE, aménagement du site et réhabilitation du Château du Mesnil | *accompagnement à la programmation d'une étude* • **AUTRY-LE-CHÂTEL**, agrandissement du centre de secours | *conseil ponctuel* • **AUXY**, aménagement de la chapelle de l'ancienne maison de retraite | *réflexion et conseils* • **BAULE**, réhabilitation d'une salle en médiathèque | *réflexion et conseils* • **CERNOY-EN-BERRY**, réfection de la toiture de l'église | *conseil ponctuel* • **CHILLEURS-AUX-BOIS ET COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PITHIVERAIS**, développement d'un accueil périscolaire et d'une salle culturelle | *réflexion* • **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRES DU VAL DE LOIRE**, extension de la médiathèque La Pléiade à Beaugency | *conseil* • **CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU LOIRET**, évolution de l'EHPAD de Gien | *réflexion* • **DESMONTS**, transformation du préau de l'ancienne école en salle communale | *conseil* • **MARIGNY-LES-USAGES**, aménagement d'un pôle santé au sein d'un bâtiment communal | *conseil* • **ORLÉANS MÉTROPOLÉ**, muséum MOBE : mise en œuvre de la végétalisation de la façade | *informations* • **SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE**, préservation et mise en valeur patrimoniale des fossés | *réflexion et conseils* • **SOLTERRE**, acquisition et réhabilitation d'un restaurant routier | *conseils* • **SULLY-SUR-LOIRE**, aménagement de la place du Général-de-Gaulle avec création d'une halle | *réflexion et conseils* • **TREILLES-EN-GÂTINAIS**, rénovation de l'ancienne école et devenir d'un commerce vacant | *conseils* • **VARENNES-CHANGY**, aménagement des vestiaires des ateliers communaux | *conseils*



DESMONTS, transformation du préau de l'ancienne école en salle communale | *conseil*.

La commune interroge le CAUE sur deux points : l'aménagement de sa place pour en faire un lieu de vie intergénérationnel et la transformation du préau de l'ancienne école en salle communale. Le CAUE a élargi le secteur d'étude au centre-bourg, formulé les enjeux d'aménagement pour les espaces publics et fourni des références de traitement paysager et de mobilier urbain. En parallèle, deux hypothèses d'aménagement ont été avancées sur le préau, l'une comportant un agrandissement, la seconde restant dans l'emprise du préau actuel. Grâce à ces projections, la collectivité a pu se questionner et affiner ses attentes avec l'appui du CAUE, en vue d'une étude de maîtrise d'œuvre commune aux deux sujets ou d'études distinctes.



CHILLEURS-AUX-BOIS ET COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PITHIVERAIS, développement d'un accueil périscolaire et d'une salle culturelle | réflexion.

Le domaine de la Cour Gauthier, site de 3,3 ha, s'inscrit dans le cœur historique de Chilleurs-aux-Bois. Il participe au cadre boisé de l'entrée de bourg et se trouve sur la route menant au château de Chamerolles. Le CAUE a été sollicité pour une réflexion sur la création d'un accueil périscolaire et d'une salle culturelle. Au cours de son accompagnement, le CAUE a mis en évidence l'histoire du domaine et ses caractéristiques, dont une demeure de maître, un espace boisé, une plaine et une pièce d'eau.

Des références de structures d'accueil périscolaire et de salles culturelles, accompagnées d'hypothèses d'implantation ont été présentées au groupe de travail constitué de la commune, la communauté de communes du Pithiverais, la DDT et l'architecte des Bâtiments de France. Le CAUE a présenté l'intérêt de lancer une étude préalable de programmation des équipements publics et d'aménagement global du domaine, avec la réinterprétation du plan du jardin d'origine, l'occupation des bâtiments existants et la mise au second plan d'un parking paysager.

BAULE, réhabilitation d'une salle en médiathèque | réflexion et conseil.

La collectivité sollicite le regard du CAUE dans le cadre de sa réflexion sur la reconversion de la salle des fêtes communale en médiathèque. Le projet implique le déménagement de l'actuelle bibliothèque, située dans le même bâtiment que



la mairie, dans ce nouveau local pour proposer une amélioration de l'accueil et des services aux lecteurs.

Le bâtiment nécessite des adaptations sur les questions thermiques (isolation, chauffage), fonctionnelles (création et gestion des espaces, circulation...), et d'usages (éclairage naturel, accueil du public).

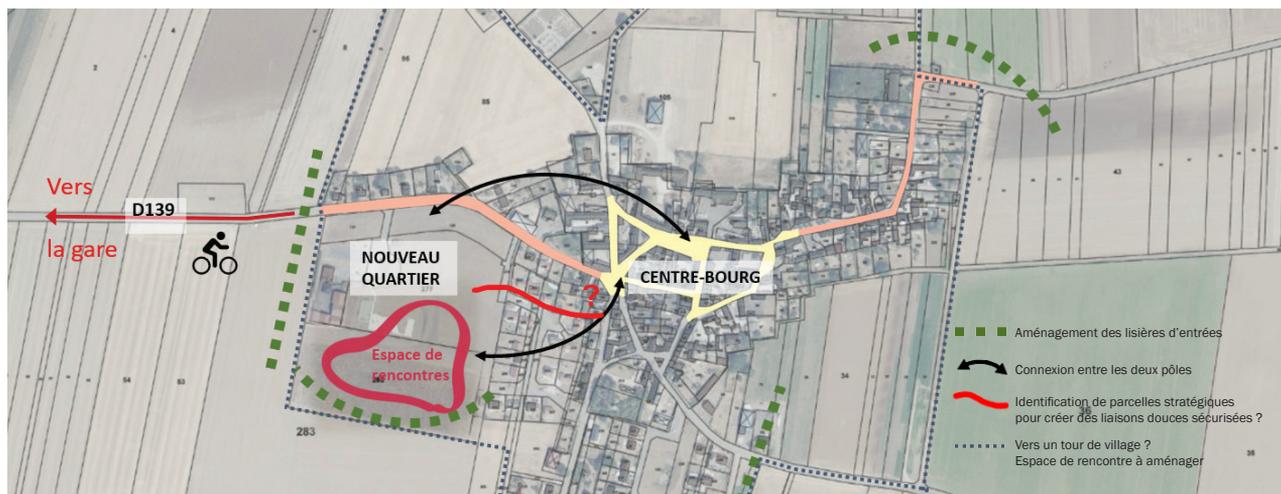
En prenant en compte les enjeux liés à l'installation du nouvel équipement, le CAUE a produit un diagnostic architectural et urbain du bâtiment existant et de ses abords. Des pistes de réaménagement de l'espace, soutenues par des références, ont été proposées afin d'alimenter la réflexion et d'aiguiller le futur groupe de travail dans ses choix.

20 conseils

Urbanisme & Aménagement

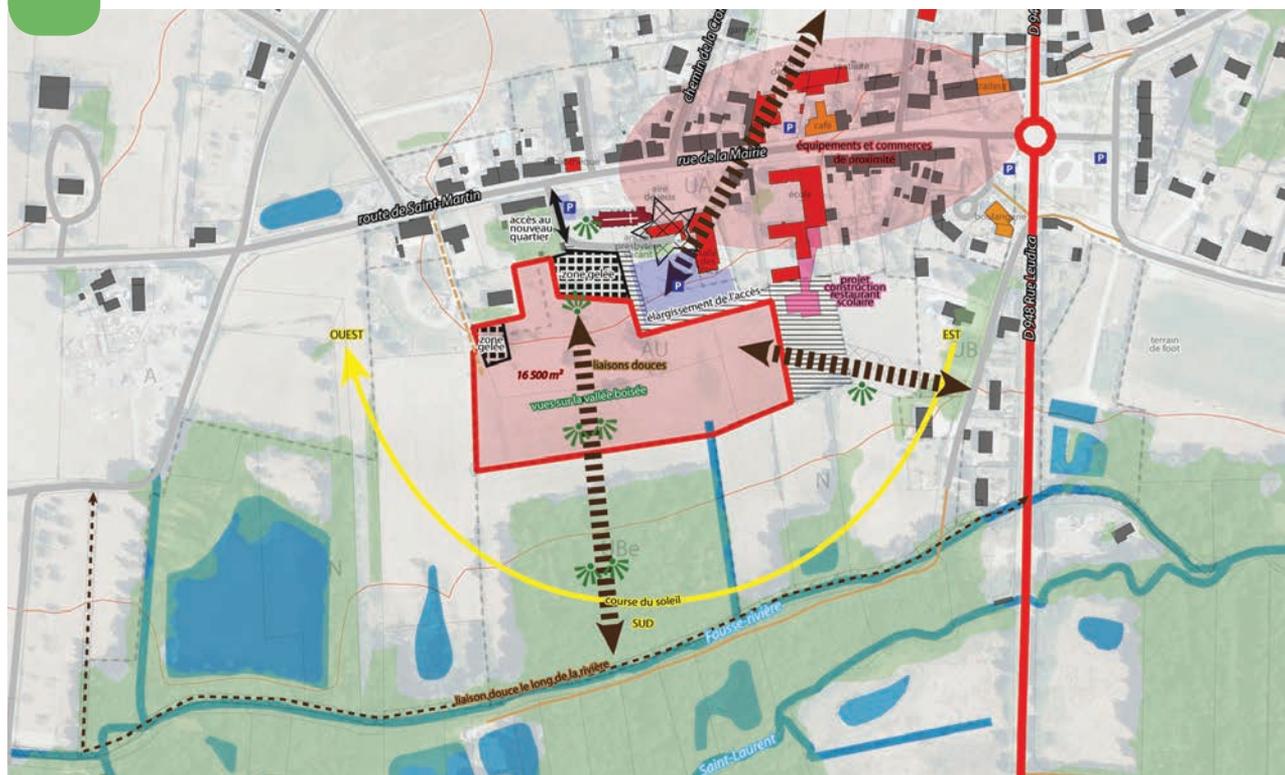
BOISCOMMUN, réaménagement des espaces publics centraux et réflexion sur les circulations | *réflexion globale*

- **BOISSEAUX**, requalification des espaces publics centraux et aménagement des liaisons entre quartiers | *réflexion globale*
- **BOUZY-LA-FORÊT ET COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES LOGES**, aménagement d'un nouveau quartier durable à Bouzy-la-Forêt | *réflexion et conseils*
- **CHÂTEAU-RENARD**, aménagement de la place du Château | *réflexion globale*
- **COMBLEUX**, réaménagement du site Sainte-Marie porté par l'EPFLI Foncier Cœur de France | *participation aux réunions du comité technique*
- **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA CLÉRY, DU BETZ ET DE L'OUANNE**, élaboration du PLUi | *échanges et suivi*
- **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES LOGES**, comité de suivi ORT/PVD | *participation*
- **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PITHIVERAIS GÂTINAIS**, Atelier Flash à Le Malesherbois sur le thème de la redynamisation du centre-ville | *réflexion et conseils*
- **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE**, élaboration du PLUi, atelier de concertation à Baule sur le thème du développement économique (densification du foncier dans les parcs d'activités) ; à Épieds-en-Beauce sur le thème de la consommation foncière (densité et nature en ville) | *réflexion et conseils*
- **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SULLY**, élaboration du PLUi - diagnostic | *suivi*
- **COURTENAY**, réaménagement d'espaces publics communaux | *réflexion globale*
- **GIDY**, aménagement de l'îlot de la boulangerie | *conseil et accompagnement*
- **LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN**, programmation des structures d'accueil petite enfance | *suivi*
- **LA FERTÉ-SAINT-AUBIN**, aménagement d'un îlot en centre-ville | *réflexion globale*
- **MELLEROY**, aménagement du centre-bourg et devenir d'une maison privée en péril | *réflexion globale*
- **MONTARGIS**, restructuration d'un îlot en cœur de ville | *conseils*
- **PITHIVIERS-LE-VIEIL**, aménagement du centre-bourg | *réflexion globale*
- **VENNECY**, réflexions autour de l'acquisition d'un commerce en centre-bourg | *réflexion globale*
- **VIENNE-EN-VAL**, révision du PLU | *conseil ponctuel*
- **VRIGNY**, sécurisation des abords de l'école maternelle | *conseils*



BOISSEAUX, requalification des espaces publics centraux et aménagement des liaisons entre quartiers | *réflexion globale.*

La commune de Boisseaux a sollicité le CAUE du Loiret dès 2018 pour l'accompagner dans sa réflexion sur le développement d'un nouveau quartier, accueillant à terme une vingtaine de logements à proximité des écoles. La nouvelle mairie et une salle polyvalente y sont en cours de construction. Le CAUE est de nouveau mobilisé en 2023 pour la revitalisation du centre-bourg et la destination de plusieurs bâtiments dont ceux de l'ancienne école, l'ancienne mairie et d'autres propriétés acquises. La municipalité souhaite réfléchir à l'aménagement de sa traversée de village et la mise en valeur de la place centrale, bordée par de futurs commerces et services. Il s'agit de repenser le plan de circulation, d'aménager et végétaliser un cœur de bourg aujourd'hui dominé par la présence de la voiture, d'organiser les liaisons douces entre quartiers, de réhabiliter le bâti ancien en cohérence avec les attentes et besoins des usagers. Pour cela, le CAUE a proposé des éléments de pré-diagnostic. Des enjeux d'aménagement et d'organisation spatiale, accompagnés de références, ont été mis en avant afin d'alimenter le débat au sein du groupe de travail.



BOUZY-LA-FORÊT ET COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES LOGES, aménagement d'un nouveau quartier durable à Bouzy-la-Forêt | réflexion et conseils.

La commune et la communauté de communes souhaitent urbaniser plusieurs terrains dont elles sont propriétaires en cœur de bourg. À la recherche d'une alternative au lotissement traditionnel, elles ont sollicité le CAUE du Loiret pour les accompagner dans un projet de quartier durable. Sur la base d'un diagnostic paysager et urbain, le CAUE a fait émerger des enjeux d'aménagement sur le secteur en réflexion. Il a animé une concertation, avec la commission municipale et la communauté de communes, sur les programmes attendus et les modalités de montage du projet. Des exemples de démarches et des références de quartiers durables en milieu rural ont servi de supports à ces échanges.



GIDY, aménagement de l'îlot de la boulangerie | conseil et accompagnement.

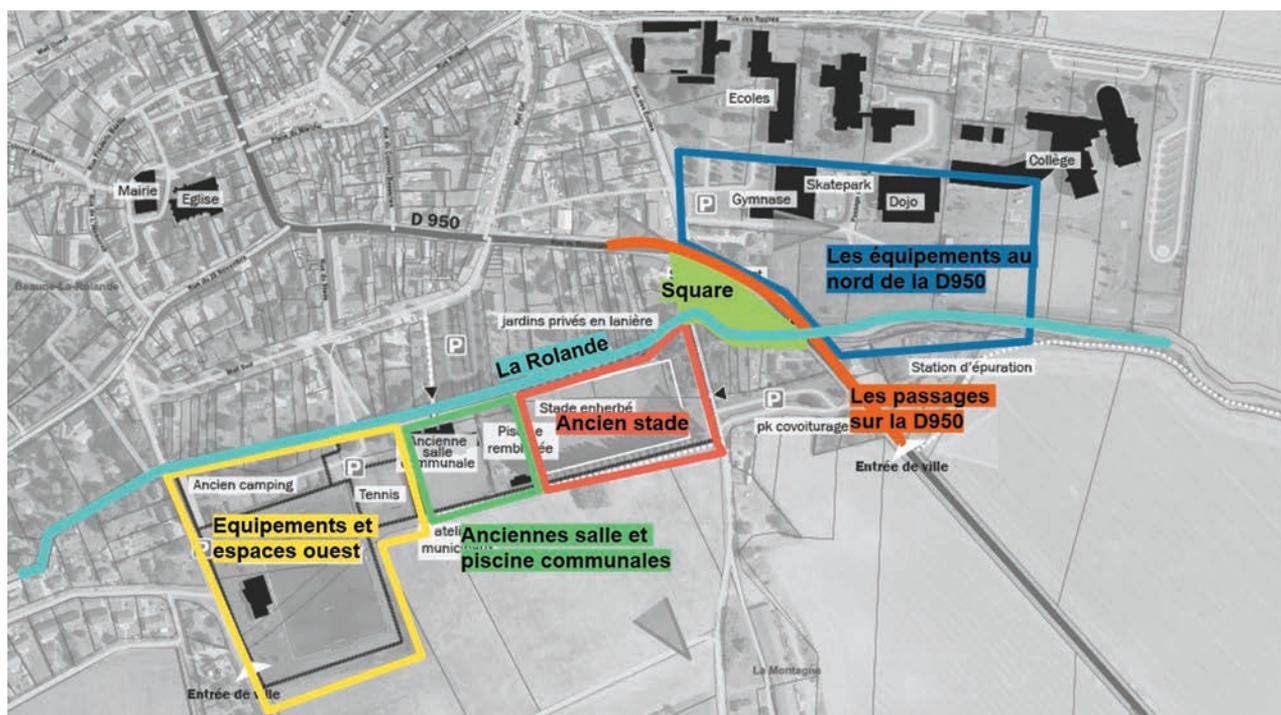
Dans la continuité des conseils délivrés par le CAUE en 2021, la commune s'interroge sur son projet urbain en cœur de bourg. La réflexion porte sur l'aménagement d'un îlot situé sur la place du village comprenant la boulangerie, l'ancienne propriété Baillon attenante et plusieurs parcelles à l'arrière. L'ensemble du foncier est propriété communale.

Sur la base d'un diagnostic paysager et urbain, le CAUE a fait émerger des enjeux d'aménagement sur l'îlot en réflexion. Des références de restructuration d'îlot et composition urbaine, d'aménagement d'espace public, d'opération d'habitat en cœur de bourg, ont été présentées au groupe de travail.

22 conseils

Paysage & Environnement

ARDON, aménagement de la place de l'église | *conseils* • **ARTENAY**, aménagement des entrées de ville sud et ouest et de la traversée | *réflexion globale* • **AUXY**, traversée du hameau de Gondreville | *conseil* • **BEAUNE-LA-ROLANDE**, aménagement de l'ancien stade et ses abords | *réflexion globale et conseils* • **BEAUNE-LA-ROLANDE**, végétalisation du cimetière | *conseils* • **CERDON**, création d'un lieu d'accueil touristique autour de l'ancienne gare | *réflexion globale* • **DAMPIERRE-EN-BURLY**, parc communal à l'entrée est de la commune | *conseils* • **DESMONTS**, aménagement de la place de la mairie | *réflexion globale* • **HUËTRE**, aménagement d'un espace de rencontres derrière la mairie - salle des fêtes | *accompagnement à la programmation d'une étude* • **LA CHAPELLE-ONZERAIN**, aménagement des places autour de l'église | *réflexion* • **LA NEUVILLE-SUR-ESSONNE**, projet d'aménagement d'une aire de jeux et d'un city stade | *conseils* • **LES BORDES**, aménagements de la traversée de ville - entrée est de la RD952 | *réflexion globale* • **NEUVILLE-AUX-BOIS**, aménagement du parc de la Gilière | *conseil* • **ONDREVILLE-SUR-ESSONNE**, plantations des entrées de ville et réhabilitation de la place de la Fontaine | *réflexion et conseils* • **ORLÉANS MÉTROPOLE ET CHAMBRE D'AGRICULTURE DU LOIRET**, projet de pôle agricole à la ferme des Cassines | *réflexion et conseils* • **PIERREFITTE-ÈS-BOIS**, réaménagement des abords de l'étang communal | *réflexion globale* • **PITHIVIERS-LE-VIEIL**, aménagement d'un espace de rencontres en lisière de village | *accompagnement* • **PUISEAUX**, aménagement de l'avenue Émile-Tinet | *réflexion globale et accompagnement à la programmation d'une étude* • **PUISEAUX**, évolution du fleurissement communal | *conseils* • **PUISEAUX**, convention commune - riverains pour la plantation de rosiers en pieds de façades | *informations* • **SAINT-LYÉ-LA-FORÊT**, végétalisation de la commune | *réflexion globale* • **TOURNOISIS**, projets de végétalisation dans le village et le hameau du Nids | *conseils ponctuels*



BEAUNE-LA-ROLANDE, aménagement de l'ancien stade et ses abords | *réflexion globale et conseils*.

La commune de Beaune-la-Rolande sollicite l'accompagnement du CAUE pour mener une réflexion sur l'aménagement de l'ancien stade de football et de ses abords. Il s'agit de donner à cet espace une identité de ceinture verte écoles-sports-loisirs avec comme fil rouge le cours d'eau de la Rolande, en incluant les circulations douces et en sécurisant les carrefours de la départementale 950. Le CAUE a avancé plusieurs hypothèses, proposant soit l'aménagement d'un grand parc de loisirs arboré traversé par la Rolande, soit la création d'un axe sportif ouvert longé par une promenade plantée en bord de la Rolande. Des références de schémas directeurs paysagers, de parcs de loisirs et de végétalisation d'espaces ont été soumises à la municipalité, en vue du lancement d'une étude d'aménagement de la ceinture de loisirs par un paysagiste concepteur.

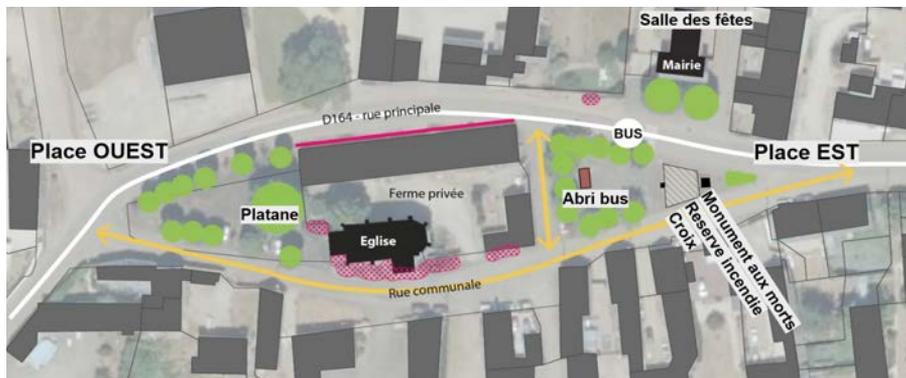


PIERREFITTE-ÈS-BOIS, réaménagement des abords de l'étang communal | réflexion globale.

La collectivité fait appel au CAUE pour mener une réflexion sur l'aménagement des abords de l'étang communal. La digue de l'étang étant fortement érodée, la commune envisage sa remise en état pour le bon fonctionnement du plan d'eau, ainsi que la création d'aménagements de loisirs sur les berges. En s'appuyant sur l'état des lieux des différents espaces, le CAUE a formulé les enjeux du site et proposé des références d'aménagements paysagers de parcs de loisirs pour étayer ses hypothèses. Tous ces éléments ont été présentés au groupe de travail, en vue du lancement d'une étude globale d'aménagement paysager.

LA CHAPELLE-ONZERAIN, aménagement des places autour de l'église | réflexion.

La commune souhaitait aménager les places situées de part et d'autre de son église en supprimant l'enrobé et en redonnant accès à des espaces de rencontres végétalisés aux habitants. Le CAUE a travaillé sur des orientations, avec la commune, dès 2022. La réflexion s'est poursuivie cette année avec le service d'aide aux territoires du conseil départemental dans le cadre de CAP Loiret, qui a notamment fourni des propositions d'aménagement et un chiffrage prévisionnel des travaux à mener, en s'appuyant sur les orientations conseillées initialement par le CAUE.



10 conseils

Paysage & Aménagement

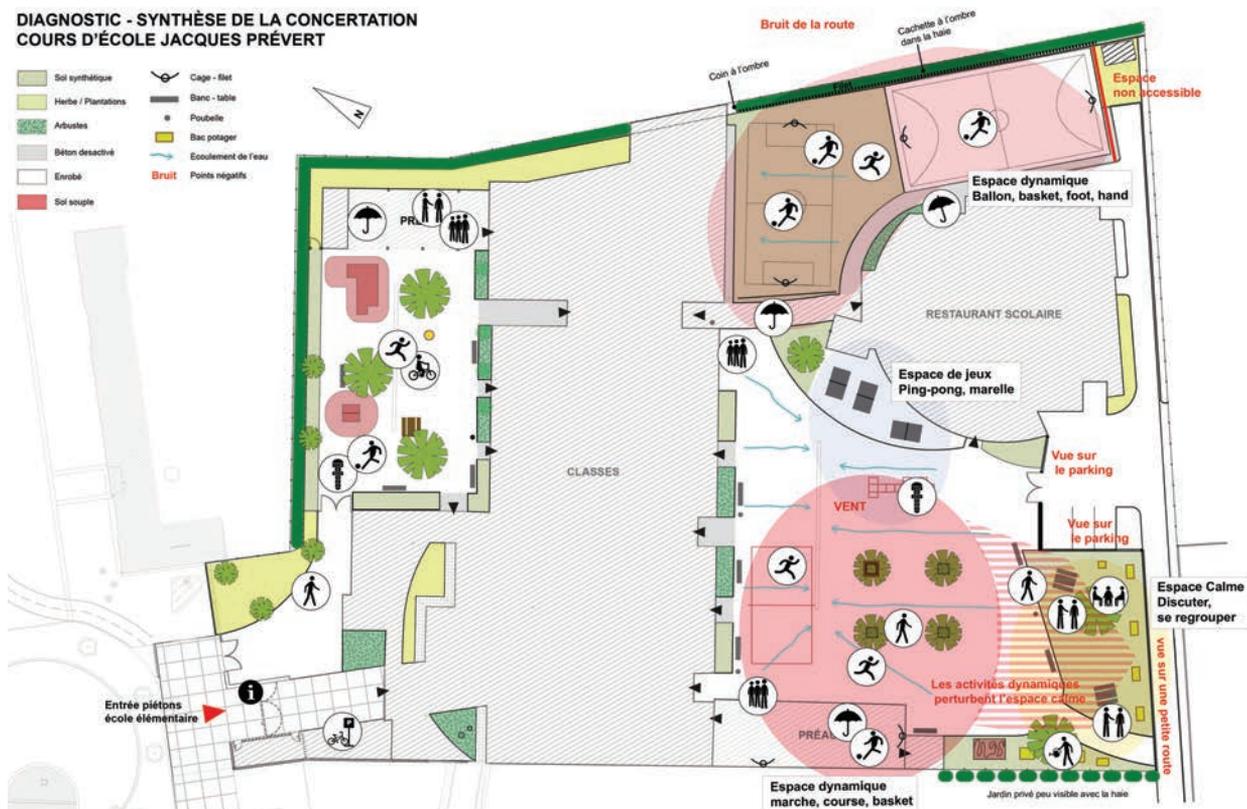
cours d'école résilientes

CHÉCY, rénovation de la cour d'école élémentaire du groupe scolaire Albert Camus | *accompagnement et ateliers de sensibilisation et de concertation* • **MAREAU-AUX-PRÉS**, aménagement de la cour maternelle | *conseils* • **MARIGNY-LES-USAGES**, végétalisation de la cour d'école | *conseils* • **MONTARGIS**, végétalisation des cours d'écoles | *informations* • **ORMES**, aménagement de la cour de l'école élémentaire Jacques Prévert en cour « oasis » | *accompagnement et ateliers de sensibilisation et de concertation* • **SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS**, réaménagement des cours d'écoles du groupe scolaire | *conseils* • **SAINT-JEAN-DE-BRAYE**, végétalisation des cours d'école du groupe scolaire Anne Frank | *accompagnement et ateliers de sensibilisation et de concertation* • **SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE**, aménagement de la cour d'école maternelle Jules Lenormand | *conseils* • **TRAINOU**, aménagement de la cour d'école élémentaire | *conseils* • **VARENNES-CHANGY**, aménagement des cours d'école élémentaire | *réflexion globale*

ORMES, aménagement de la cour de l'école élémentaire Jacques Prévert en cour « oasis » | *accompagnement et ateliers de sensibilisation et de concertation*

La ville d'Ormes souhaite offrir davantage de confort thermique aux usagers de l'école en menant une réflexion sur la rénovation énergétique du bâtiment et sur l'aménagement de la cour sud. La ville a fait appel au CAUE pour amorcer une démarche de concertation auprès des usagers sur l'aménagement de la cour d'école la plus exposée aux fortes températures. Des séances de sensibilisation et d'ateliers thématiques ont permis de recueillir les besoins de chacun pour une cour plus fraîche et un lieu d'apprentissage adapté au développement des enfants en toutes saisons. Les résultats de ces ateliers ont été présentés aux différents acteurs : élus, services, enseignants et représentants des parents d'élèves. Ils constituent la base du cahier des charges en vue de recruter un paysagiste concepteur.

DIAGNOSTIC - SYNTHÈSE DE LA CONCERTATION COURS D'ÉCOLE JACQUES PRÉVERT





Mallette pédagogique du CAUE : Ma future cour d'école

Les séances menées par les chargées de mission du CAUE auprès de plusieurs écoles ont conduit à l'élaboration d'une mallette pédagogique.

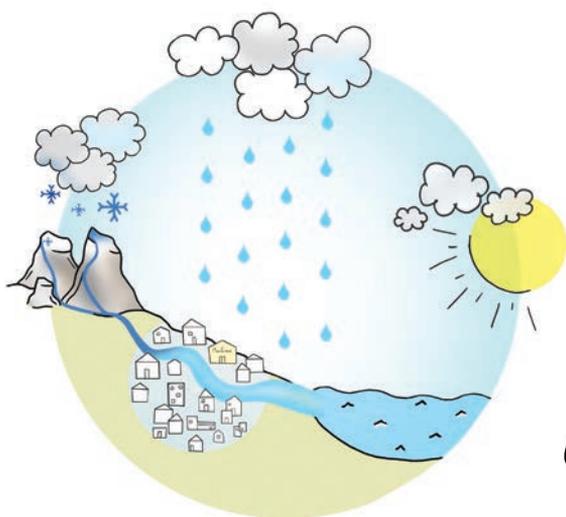
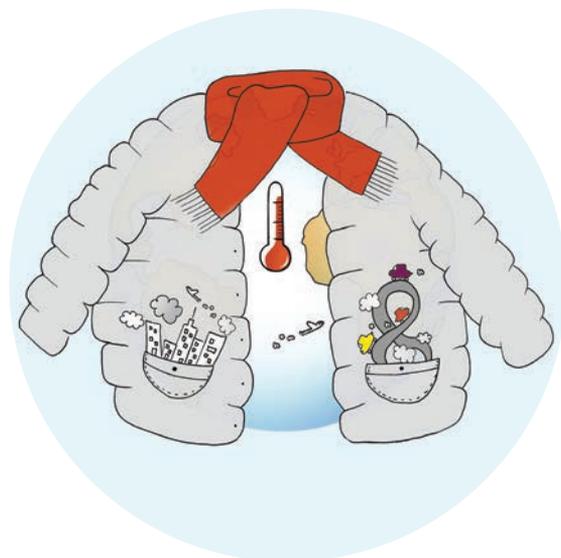
Cet outil permet d'animer la concertation auprès des usagers avant de commencer une démarche de projet d'aménagement. Il est destiné aux encadrants et aux enfants, afin de sensibiliser chacun d'eux aux enjeux climatiques, environnementaux et sociétaux liés aux réaménagements des cours d'établissements scolaires.

La mallette est adaptée à différents niveaux scolaires, des classes de grandes sections au CM2. Elle est constituée de plusieurs séances à mener en autonomie par les enseignants et/ou les animateurs.

L'objectif des premières séances est de sensibiliser les élèves aux notions d'îlot de chaleur - d'îlot de fraîcheur et de réfléchir aux éléments qui composent une cour dite « oasis ». Pourquoi il fait chaud dans ma cour ? Quels sont les aménagements qui pourraient apporter plus de fraîcheur dans ma cour ? Où est la biodiversité ? Quels intérêts ?

Des supports pédagogiques sont dédiés à l'enfant et peuvent être imprimés (posters, vignettes, carnets de bord). Un document pour les encadrants est à disposition afin de mener à bien chaque séance.

Ces séances de sensibilisation permettent de préparer les séances concernant l'organisation spatiale actuelle et les enjeux d'aménagement, qui peuvent être assurées en interne, par les chargés de mission du CAUE ou par le paysagiste-concepteur recruté. **L'accompagnement du CAUE est à définir avec les élus, enseignants et animateurs en amont de la démarche.**



Les actions de **sensibilisation**

” Sensibiliser à la qualité de l’architecture, de l’urbanisme et de l’aménagement, à la préservation de l’environnement... Former les enseignants à la connaissance de l’espace bâti et naturel... Informer pour promouvoir un urbanisme à l’échelle de l’homme dans le respect du patrimoine. *Extrait de la loi sur l’Architecture du 3 janvier 1977.* ”

En milieu scolaire et universitaire

- Ateliers de sensibilisation et de co-conception pour l’aménagement de cours d’écoles résilientes | *accompagnement* des villes de :
 - Chécy / École élémentaire Albert Camus, 3 séances [24 élèves ambassadeurs du CP au CM2]
 - Ormes / École élémentaire Jacques Prévert, 5 séances [26 élèves ambassadeurs du CP au CM2]
 - Saint-Jean-de-Braye / Groupe scolaire Anne Frank, 3 séances pour la maternelle [classe de 24 élèves de moyens-grands] et 3 séances pour l’élémentaire [14 élèves ambassadeurs du CP au CM2]



- Présentation de l’offre pédagogique du CAUE du Loiret aux professeurs documentalistes du Loiret, le 5 juin.
- Mallette pédagogique « Ma future cour d’école » | *ateliers de sensibilisation* pour les élèves de maternelle et d’élémentaire.
- Lycée Charles Péguy à Orléans - 1^{ère} et 2^e année DN-MADE Espace-Paysage-Scénographie | *initiation au paysage* : présentation des missions du CAUE et lecture du paysage ligérien à Chécy, le 16 octobre [37 élèves].
- Étudiante Institut national du service public. Mémoire de recherche sur l’appropriation par les communes rurales de l’objectif ZAN | *entretien*, le 14 avril.
- Lycée professionnel Jeannette Verdier à Montargis | *présentation* « Urbanisme et urbanisation en France. Le cas du territoire montargois », le 14 décembre [34 élèves de 1^{ère}].
- Étudiants master 1, géographie, aménagement, environnement et développement - développement durable local et solidaire (GAED-DDLS) à l’UFR LLSH d’Orléans-La-Source | *présentation des missions du CAUE et atelier* « urbanisme, biodiversité et participation », le 5 avril.
- Étudiants master 1, géographie, aménagement, environnement et développement - développement durable local et solidaire (GAED-DDLS) à l’UFR LLSH d’Orléans-La-Source | *projet tuteuré* « accès à la nature d’un territoire périurbain » à Semoy. 2022-2023.

Les Enfants du Patrimoine

vendredi
15 septembre
2023



Quelques chiffres clés de l'édition 2023 des Enfants du Patrimoine : 988 visites et activités proposées dans 53 départements, 41 000 élèves participant.es, 591 partenaires.

Les Enfants du Patrimoine

Il s'agit d'un évènement national gratuit, dédié au public scolaire, dès la maternelle. Renouvelée chaque année la veille des Journées européennes du Patrimoine, la manifestation « Les Enfants du Patrimoine » est organisée par le réseau des CAUE. L'évènement est soutenu par le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Le concept : proposer un programme d'activités culturelles et artistiques pour faire découvrir le patrimoine de proximité et emblématique, animer le programme scolaire et aiguïser le regard des enfants et des jeunes.

La FNCAUE a noué un partenariat national avec la SNCF pour proposer des actions locales sur le patrimoine ferroviaire. Deux animations étaient proposées cette année par la SNCF à Orléans et Fleury-les-Aubrais.

Les Enfants du Patrimoine dans le Loiret : animations à Cerdon, Briare et Chécy pour des élèves d'écoles élémentaires.

Trois animations ont été menées en simultané sur le territoire pour la première participation du CAUE à cette manifestation nationale, dédiée à la sensibilisation patrimoniale du jeune public, le 15 septembre.

• Architecture et paysage de Sologne |

Balade urbaine et paysagère.

École de Cerdon [34 élèves : 1 classe de CP/CE1 et 1 classe de CE2/CM1/CM2].

Les élèves ont suivi un parcours découverte de la commune de Cerdon, illustré par des cartes postales du paysage et de l'architecture du village datant du début du XX^e siècle.



• L'architecture et l'urbanisme de Briare au fil de l'eau |

Balade urbaine.

École Gustave Eiffel à Briare [42 élèves : 1 classe de CE2/CM1 et 1 classe de CM1/CM2].

La balade urbaine a permis aux élèves de comprendre l'histoire de la ville et son évolution en lien avec la présence de l'eau grâce à plusieurs arrêts remarquables (pont-canal, église, chemin de halage, maison éclusière).

• Lecture de paysage ligérien |

Balade urbaine.

École Jean Beaudoin à Chécy

[61 élèves : 2 classes de CM2].

Le parcours dans Chécy a sensibilisé le jeune public aux paysages ligériens, qu'ils soient bâtis ou non.

Les différents points d'arrêt ont permis d'analyser les paysages à l'échelle du front bâti, du fleuve et du grand paysage.



Initiative À vos ID

L'initiative À vos ID « **Biodiversité, implication citoyenne et aménagement durable en Forêt d'Orléans-Loire-Sologne** » rassemble plusieurs actions de sensibilisation et d'implication des habitants et des élus dans les projets traitant de la biodiversité. Le CAUE porte deux projets de cette initiative.



La **première action « Ambassadeurs de la biodiversité »** consiste à créer un réseau d'habitants ambassadeurs de la biodiversité dans l'aménagement de leur territoire. Lancée en 2021, en partenariat avec le PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne et la communauté de communes des Portes de Sologne, l'action regroupe 25 participants.

La **seconde action « Jardins de rues »** favorise les démarches de participation citoyenne au fleurissement de l'espace public. L'objectif est double : développer le fleurissement participatif en lien avec les collectivités, et organiser des ateliers pour les habitants afin de susciter l'émergence de projets sur le territoire.

1/ AMBASSADEURS DE LA BIODIVERSITÉ

Plusieurs ateliers se sont déroulés en 2023 :

ATELIER 5 | Architecture, biodiversité et ressources locales à Vienne-en-Val, le 19 janvier [10 participants]. Cette soirée a permis d'échanger avec l'équipe du CAUE sur les sujets suivants :

- la construction écoresponsable / les matériaux bio- et géo-sourcés / les éléments d'architecture,
- la biodiversité dans les bâtiments / l'implantation et les équipements d'accompagnement d'accueil de la faune,
- la relation du bâtiment avec son environnement immédiat,
- l'étude des références et des cas concrets rencontrés dans le Loiret et ailleurs en France.

Un atelier participatif a été proposé aux ambassadeurs. Les participants se sont exprimés sur les éléments favorables ou non à la biodiversité notamment grâce aux connaissances développées lors des ateliers précédents.



ATELIER 6 | Lisières villageoises et relations villes/campagnes à Marcilly-en-Villette, le 4 mai [8 participants]. Cet atelier en salle a permis d'évoquer les sujets suivants :

- perceptions des lisières par les ambassadeurs,
- définitions et éléments théoriques,
- atelier sur un cas concret,
- références, outils, démarches.

ATELIER 7 | Trames vertes et bleues dans l'aménagement des villes et villages à Tigy, le 30 novembre [10 participants]. Cet atelier en salle s'est déroulé en plusieurs temps :

- quiz sur la biodiversité et les trames écologiques,
- définitions et éléments théoriques sur le sujet,
- atelier en petit groupe sur la commune de Tigy,
- références, outils, démarches,
- synthèse du cycle et échanges.



2/ JARDINS DE RUE

Le CAUE a accompagné durant l'année 2023 les communes de **Ligny-le-Ribault** et de **Saint-Benoît-sur-Loire** dans la mise en place d'une **démarche de fleurissement participatif**. Chacune des deux collectivités a choisi une rue pilote afin d'initier la participation des habitants dans l'embellissement du cadre de vie communal.

Le CAUE a proposé une méthodologie afin d'accompagner les élus et les services à chaque étape de la démarche. Des ateliers participatifs auprès des riverains ont permis à chacun d'être sensibilisé sur la palette végétale proposée, la composition d'un massif linéaire, le choix des végétaux et l'entretien futur. Un carnet du jardinier contenant des fiches plantes a été remis aux participants. Ces documents serviront de supports pour faire perdurer l'aménagement et entretenir les végétaux plantés.

Les chantiers participatifs ont permis d'accompagner les habitants dans leurs plantations (végétaux fournis par les communes) le temps d'une matinée conviviale, rue de Verdun à Saint-Benoît-sur-Loire le 1^{er} avril et rue Gérard-de-Fontenay le 4 novembre à Ligny-le-Ribault.



À l'issue de ces deux expérimentations, le CAUE a élaboré un **guide sur le fleurissement participatif**. Il s'agit d'un outil pour accompagner élus et habitants à investir l'espace public (méthodes, démarches, conseils, palette végétale). Ce guide est consultable sur www.caue45.fr / Ressources.

L'ensemble de ces projets a pour objectif de faciliter l'appropriation par la population et les élus des questions de biodiversité : www.biodiversite-en-actions.fr



Cette opération est financée par la Région Centre-Val de Loire et par l'Union Européenne. L'Europe investit dans les zones rurales.

Sensibilisation des élus et des techniciens des collectivités

Les Mardis du CAUE

Ces ateliers sont des rendez-vous réguliers, créés pour parler d'urbanisme, d'architecture et d'environnement. Ils sont préparés et animés par l'équipe du CAUE. En 2023, ils ont rassemblé des élus et des techniciens de collectivités sur des sujets d'actualité :

- Formes urbaines et économie du foncier, à Sully-sur-Loire, le 7 février [17 participants].
- Espaces publics de proximité. Climat, biodiversité et usages, à Pithiviers-le-Vieil, le 13 juin [14 participants].



Sensibilisation du grand public

Concours photo Paysages nourriciers du Loiret.

Concours organisé par le CAUE, en partenariat avec le conseil département du Loiret et la chambre d'Agriculture du Loiret, du 15 mai au 15 octobre. Ouvert à tous, le concours proposait aux photographes professionnels et amateurs de montrer leur perception du territoire, sa beauté et ses spécificités nourricières. L'objectif était de montrer la variété des paysages, des ressources et des productions alimentaires dans le Loiret.

160 contributions ont été reçues, permettant par la suite de monter une exposition. Le jury, composé d'élus, d'un agriculteur, d'une paysagiste, d'un agronome, d'une universitaire et d'une photographe professionnelle s'est réuni en décembre pour sélectionner les 25 photos composant cette exposition et parmi elles, les 5 lauréates du concours.



Autres actions

Biodiv'Tour « écoles résilientes » à Olivet. ARB Centre-Val de Loire | *témoignage* du CAUE sur la concertation menée avec les écoles. 4 octobre.

« Participation et implication des habitants dans l'aménagement de leur territoire » | *participation* à la vidéo bilan du programme ID en campagne (2016-2018).

La formation

Performance énergétique et architecture Bâtiments publics et privés

Seconde demi-journée à l'attention des élus et techniciens des collectivités à Olivet, le 15 mars [19 stagiaires]. L'objectif de la formation était de mieux prendre en compte les questions de performances énergétiques dans les projets de bâtiments neufs et de réhabilitations. Lors de cette seconde partie de la formation, les stagiaires ont pu visiter l'école du Poutyl d'Olivet, et mesurer les enjeux liés à la réhabilitation d'un bâtiment historique et à la construction d'une nouvelle aile.



Réaménager la cour d'école et ses abords

Une journée à l'attention des élus et techniciens des collectivités à Saint-Cyr-en-Val et Boigny-sur-Bionne, le 11 octobre [28 stagiaires].

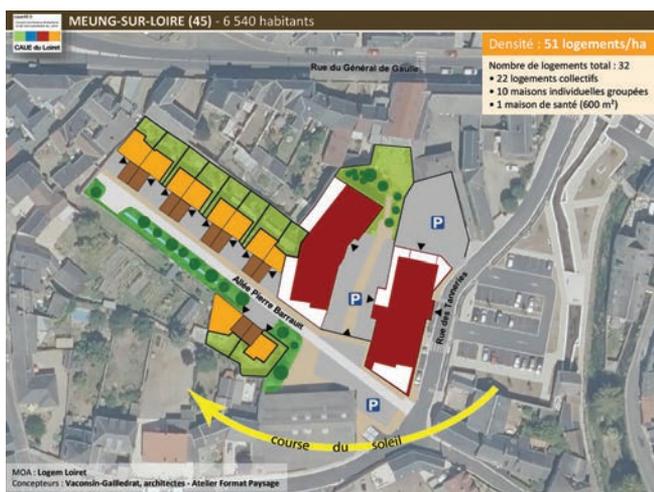
Cette formation a permis de sensibiliser les stagiaires aux problématiques des îlots de chaleur (écoles et abords), d'appréhender les différentes démarches de projet et de prendre connaissance d'aménagements adaptés aux différents besoins des enfants et générateurs d'ombres et de fraîcheur. La mallette pédagogique du CAUE « Ma future cour d'école » a été présentée aux stagiaires à cette occasion.

La visite des cours réaménagées des écoles Claude de Loynes à Saint-Cyr-en-Val et Montesquieu à Boigny-sur-Bionne a permis de découvrir les nouveaux aménagements et d'échanger avec les différents acteurs.



Les webinaires

Destinés aux élus et techniciens des collectivités, les webinaires thématiques sont animés par l'équipe du CAUE tout au long de l'année. Les replays sont disponibles sur www.caue45.fr / Ressources / Vidéos.



Formes urbaines et économie du foncier en milieu rural et périurbain, le 7 février [32 participants].

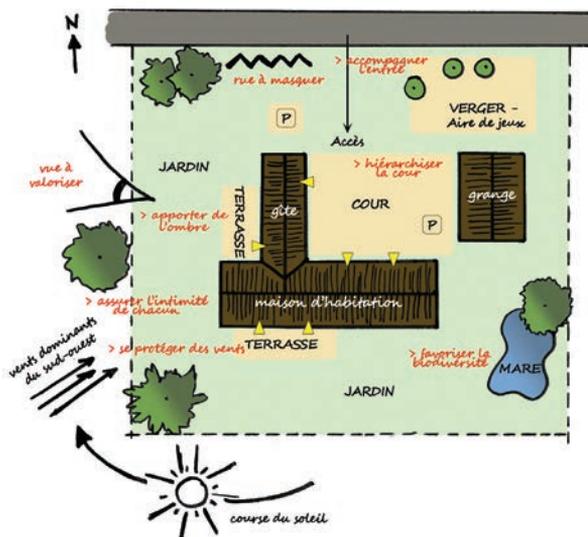
Les évolutions sociétales et climatiques entraînent un changement de paradigme dans l'aménagement des villes et des villages. L'intensification de l'urbanisation amène à une réflexion à l'intérieur des enveloppes bâties intégrant les enjeux du développement durable et de la biodiversité, en favorisant la sobriété foncière.

Les objectifs de ce webinar sont de comprendre l'évolution des formes urbaines et de proposer des solutions répondant à la problématique actuelle d'intensification urbaine en étudiant exemples et références.

Aménager les espaces extérieurs de son site touristique, le 30 mai [11 participants].

Avec Gîtes de France Loiret.

Ce webinar permet de fournir informations et références sur l'aménagement des espaces extérieurs d'un site touristique, tout en mettant en lumière la mission de conseil du CAUE et ses apports dans la construction d'un projet touristique. En s'appuyant sur la fiche conseil « Le climat change, votre jardin aussi ! », les conseillères en paysage ont également pu échanger avec les participants sur des solutions d'adaptation des espaces extérieurs au dérèglement climatique.



Aménager le territoire communal. Quels outils pour une vision globale à moyen terme ? le 8 novembre [55 participants].

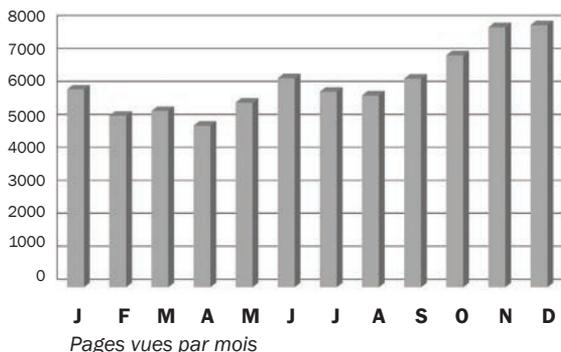
Dans le cadre de la Journée mondiale de l'Urbanisme, l'équipe du CAUE a proposé de montrer l'intérêt d'une vision globale de l'aménagement du territoire communal, la méthodologie et les étapes pour mettre en place les outils adaptés à la situation de la commune (plan-guide, schéma directeur, schéma d'aménagement urbain, plan de gestion, plan d'ensemble...).

Avec le témoignage vidéo de Patrick Echegut, maire de la commune de Baule.

Site internet

Statistiques du site www.caue45.fr :

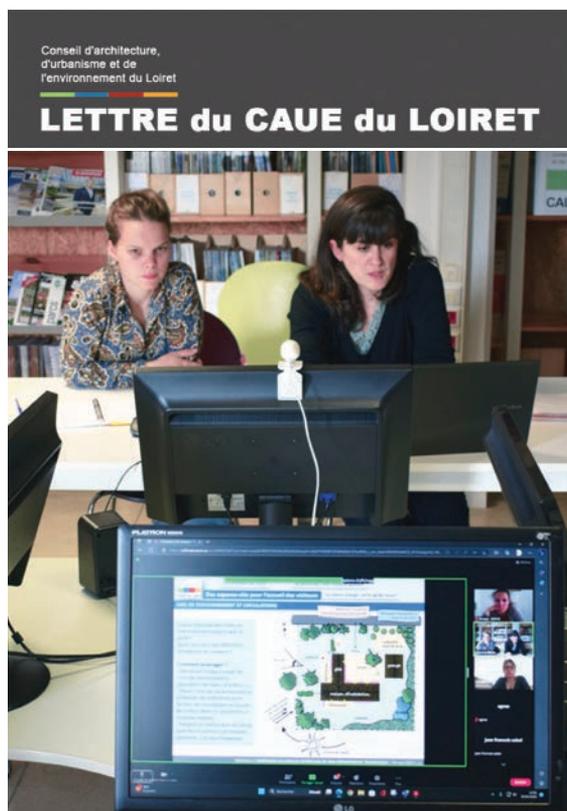
- total des pages vues en 2023 : 74 292,
- moyenne des pages vues par jour : 203,
- temps d'une session de connexion sur le site : 73 secondes.



Lettre d'information du CAUE

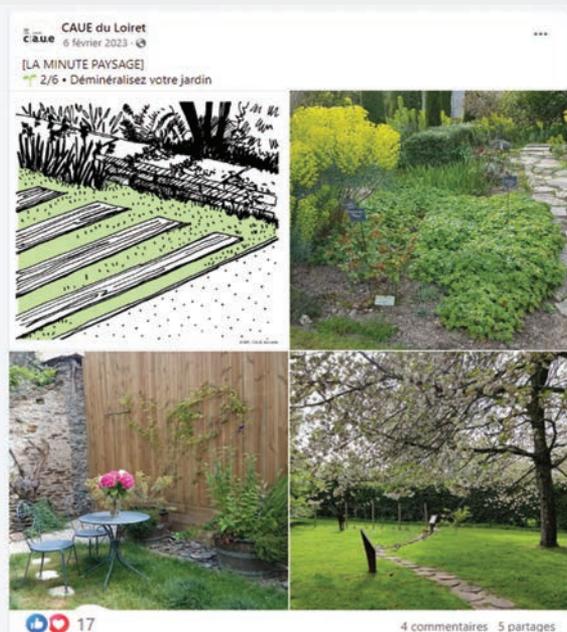
Diffusée auprès des collectivités du département, des partenaires, des adhérents et de la base de contacts du CAUE du Loiret, au mois de février, juin et octobre.

3 numéros numériques par an à retrouver sur www.caue45.fr / Ressources.



Réseaux sociaux

Pour faire connaître la fiche conseil « Le climat change, votre jardin aussi ! », une série de posts, intitulée « LA MINUTE PAYSAGE » a été diffusée de janvier à mars sur les réseaux du CAUE. Pensées comme une websérie, ces publications courtes et surtout axées sur le visuel ont permis de toucher nos communautés digitales et de diffuser nos messages.



Une communauté digitale qui continue sa progression ! L'équipe du CAUE fait vivre ses réseaux sociaux en proposant régulièrement des contenus, au fil de son actualité et des sujets de travail. Les communautés sont de plus en plus importantes sur les différentes pages.

Sur l'année 2023, la communauté digitale du CAUE a progressé :

902 abonnés			19 %
297 abonnés			73 %
340 abonnés			97 %

Le site de l'Observatoire CAUE regroupe des projets d'architecture, d'urbanisme et de paysage sur tout le territoire français, dans un souci de partage de références, bonnes pratiques et idées innovantes.

Après une refonte totale en 2022, le site a encore connu quelques améliorations en 2023 pour proposer une expérience de navigation optimale.

[Aménagement paysager]

Requalification du centre-bourg |
Mézières-lez-Cléry - Janvier



[Équipement d'infrastructure]

Bâtiment de l'INRAE en pisé |
Ardon - Février



[Équipement scolaire/universitaire]

École élémentaire du Poutyl |
Olivet - Mars



[Aménagement urbain]

Restructuration du centre-bourg |
Pannes - Mai



[Équipement scolaire/
universitaire]

Cours arborées de l'école
élémentaire Montesquieu |
Boigny-sur-Bionne - Octobre



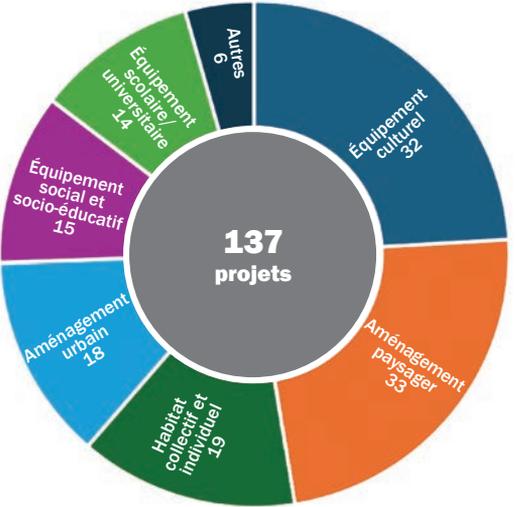
[Équipement sportif]

Complexe sportif des plantes |
Chécy - Novembre



[Aménagement paysager]

Place Saint-Privat |
Épieds-en-Beauce - Décembre



Répartition des réalisations du Loiret par typologie

Commissions et groupes de travail

En 2023, le CAUE a apporté son expertise lors des commissions et groupes de travail :

Association Petites Cités de Caractère® Centre-Val de Loire | participation à l'assemblée générale à Saint-Benoît-sur-Loire, le 22 mars.

Association Petites Cités de Caractère® Centre-Val de Loire | participation à la commission d'homologation de la marque PCC de la commune de Ferrières-en-Gâtinais, le 3 mai.

DDT du Loiret | rencontre départementale « Petites villes de demain » à Neuville-aux-Bois, le 19 décembre.

Diocèse d'Orléans | participation au groupe de travail sur l'usage partagé des édifices religieux à Orléans, le 19 septembre.

LAB'L Laboratoire d'innovation publique de la préfecture de Région | atelier d'intelligence collective à Courtenay, le 27 mars.

Maison de l'Architecture Centre-Val de Loire et Envirobat | groupe de travail autour de la supra-chaleur à Orléans, le 3 mars.

Région Centre-Val de Loire | rencontre « détection et télémétrie par imagerie laser haute densité » (LIDAR HD) sur la numérisation en 3D à Blois, le 23 mai.

SHOL | membre de la commission fleurissement et du jury départemental du label « Villes et Villages Fleuris ».

Sites & Cités remarquables de France. Journée d'échanges « Comment se réapproprier le patrimoine de la Reconstruction » | intervention « L'architecture de la Reconstruction dans le Loiret » CAUE du Loiret et Région Centre-Val de Loire à Gien, le 1^{er} décembre.

SPASS-Territoires - Rencontre annuelle des CAUE membres | échanges des pratiques autour de la plateforme collaborative à Lille, les 17 et 18 octobre.

Tourisme Loiret | membre de la commission technique « Route de la Rose », le 13 juin et le 10 novembre.

Le CAUE a également participé à différents événements :

Association des maires du Loiret. Assemblée générale à Gien, le 18 mars.

La Ferté-Saint-Aubin. Vernissage de l'opération Cœur de village, le 5 avril.

Olympiades des Sciences. La Ferté-Saint-Aubin, le 14 avril.

Vie de l'association

Assemblée générale

L'assemblée générale du CAUE s'est déroulée le 11 mai à la salle polyvalente de Pannes, aimablement mise à disposition par la collectivité.

Le bilan d'activités et le bilan financier 2022 de l'association, ainsi que le programme d'actions et le budget 2023 ont été approuvés à cette occasion.



L'AG était précédée d'une visite du centre-bourg de Pannes, menée par la collectivité, le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre. Les participants ont pu découvrir les récents aménagements du centre-bourg : la réalisation d'un pôle santé et d'une salle communale, la construction de commerces et de services, le traitement de la traversée du centre-bourg, les aménagements des espaces publics, et l'installation de la Maison de la ruche et des abeilles dans l'ancienne gare SNCF.



Adhésion à la fédération nationale des CAUE

Le CAUE adhère de nouveau à la FNCAUE cette année. Ce rapprochement de la fédération permet notamment au CAUE :

- de soutenir et participer au mouvement national des CAUE tout en restant au plus près des réflexions stratégiques et prospectives sur le positionnement et l'évolution des missions des CAUE.
- de bénéficier de nouveaux outils comme la newsletter, la plateforme collaborative inter-CAUE Dièze ou la revue de presse en ligne pour garder un œil sur l'actualité de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage en temps réel,
- de participer à des groupes de travail nationaux :
 - groupe de travail Paysage - Formation des élus locaux. FNCAUE, Paris. Élaboration du kit prêt à former « Le paysage, l'élu.e et le projet local ».
 - groupe de travail Gratuité et Financement. FNCAUE, Paris.

Université d'été des CAUE

Les universités d'été des CAUE avaient lieu cette année à Strasbourg, du 5 au 7 juillet. Trois membres de l'équipe du CAUE du Loiret ont fait le déplacement en Alsace pour assister à ces 3 jours d'ateliers, de plénières et de visites. Les participants ont ainsi pu échanger sur les expériences et approches sur le thème de cette édition, « partager pour mieux innover ». Le CAUE a pu profiter de ce moment pour présenter l'initiative À vos ID « Biodiversité, implication citoyenne et aménagement durable en Forêt d'Orléans - Loire - Sologne ».



CAUE du Centre-Val de Loire



Conseil d'administration de l'union régionale des CAUE du Centre-Val de Loire, le 10 novembre

Réactivation de l'association et élection d'un nouveau bureau, composé comme suit :

- présidente : Catherine Lheritier, présidente du CAUE 41
- vice-président : Christian Gattefein, président du CAUE 18
- trésorier : Philippe Vacher, président du CAUE 45
- secrétaire : Jérôme Labesse, directeur du CAUE 36

Journée du personnel

Le CAUE du Loir-et-Cher a organisé le 7 septembre une journée d'échanges au château de Villesavin (41), pour réunir les personnels des six CAUE du Centre-Val de Loire. L'invitation a permis de réunir une cinquantaine de personnes.

La journée a débuté par des ateliers d'échanges par groupes de métiers, pour se poursuivre par une visite commentée du château de Villesavin et un déjeuner convivial.

La journée a continué avec un jeu collectif puis s'est terminée par des échanges groupés sur des thématiques variées telles que la transformation des cours d'écoles, les projets de revitalisation ou les outils de démarches participatives dans les projets.



Formations suivies par l'équipe



- Ambassadeurs des matériaux biosourcés, les 5 et 6 octobre, à Orléans.

- Préparer et animer des webinaires, les 7 et 26 juin, à Orléans.

- Utilisation de l'approche de Palo Alto dans les CAUE, les 20 - 21 avril & 28 - 29 septembre, à Toulouse.

L'équipe

Composition de l'équipe technique

Hervé Cividino, directeur, conseiller en architecture et urbanisme
Louise-Victorine Davoust, chargée de mission, conseillère en architecture
Solenne Demarle, chargée de mission, conseillère en architecture
Sandra Dumas, responsable administrative
Laure Fauconnier, directrice adjointe, conseillère en paysage
Ludovic Hennequin, responsable informatique
Patricia Hernandez, chargée de conception visuelle
Naïs Leclercq, chargée de communication et de médiation culturelle
Camille Le Dantec, chargée de mission, conseillère en architecture
Benoit Lopes, chargé de mission, conseiller en urbanisme
Marie Rougeot, chargée de mission, conseillère en paysage



Hervé



Louise-Victorine



Solenne



Sandra



Laure



Ludovic



Patricia



Naïs

Départ

Camille Le Dantec,
chargée de mission,
conseillère en
architecture, avril.



Camille



Benoit



Marie

Arrivées

- Solenne Demarle, chargée de mission, conseillère en architecture, avril.
- Louise-Victorine Davoust, chargée de mission, conseillère en architecture, juin.



stagiaires ens. secondaire



Juliette



Sophie

Stagiaires accueilli.e.s

- Lisa-Victoria, du 13 au 16 mars, élève de troisième au collège François Legros de Reims.
- Malo, du 12 au 15 juin, élève de seconde au lycée d'enseignement général et technologique Sainte-Croix-Saint-Euverte à Orléans.
- Érine, du 23 au 26 octobre, élève de première.
Découverte de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage.

- **Juliette**, du 3 juillet au 4 août, étudiante de l'école nationale supérieure d'Architecture (ENSA) de Montpellier | *Travail de recherches sur les habitats légers et le slow tourisme.*
- **Sophie**, du 11 septembre au 21 décembre, étudiante de l'école nationale supérieure d'Architecture (ENSA) de Paris-Val de Seine | *Travail de recherches et de documentations sur la question du réemploi.*

**Conseiller
Former
Informer
Sensibiliser**



45

 Loiret

c | a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

CAUE du Loiret 36 quai du Châtelet 45000 Orléans
02 38 54 13 98 - contact@caue45.eu - www.caue45.fr

www.facebook.com/caueduloiret 

[instagram.com/caue_loiret](https://www.instagram.com/caue_loiret) 

[linkedin.com/company/caue-loiret](https://www.linkedin.com/company/caue-loiret) 